

Compte-rendu du Conseil Municipal
29.11.24

1- Assainissement :

- Affaire en cassation – jugement de novembre 2024

Le Juge de Cassation a cassé le jugement rendu par la Cour d'appel de Nancy de décembre 2023.

Le dossier repart donc devant la Cour d'Appel de Nancy. Mme la Maire se rapprochera de l'assurance et du cabinet d'avocat en charge du dossier.

- Taxe 2025

Pour rappel, le montant du m3 a été fixé en 2024 à 3.50€. En raison des augmentations de coûts liés à la maintenance, aux réparations, aux honoraires de l'avocat pour l'affaire avec un administré en justice, et aux provisions pour l'évacuation et traitement des boues, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix au m3 pour 2025 à 4€.

2- Travaux de la commune

- **CAFE ASSOCIATIF** (avancement des travaux, commission de sécurité, commission déco et animation)

Avancement des travaux : les travaux de maçonnerie seront achevés courant de semaine prochaine, l'entreprise en charge de l'étanchéité a démarré, les fenêtres/portes seront posées mi-décembre.

Pour le 15 décembre : le bâtiment sera hors d'air hors d'eau, il sera nécessaire de contacter l'assurance dès mi-décembre.

Etanchéité et enduits : il est nécessaire de vérifier les m2 avec l'architecte, concernant notamment la mitoyenneté.

Les conseillers municipaux procèdent aux choix des couleurs (sur échantillon) pour les enduits et les carrelages :

Choix des enduits : chambord + ton sable + burgos

Choix des carrelages au sol (bar + grande salle): rako kaamos 60*60 DAKXX588

Choix des carrelages au sol (sanitaires + cuisine) : taurus granit anthracite

Choix des faïences : pastel turkusowy mat + pastel bordowy mat + pastel bialy mat, dominante de blanc et couleurs posées de façon aléatoire

Une Commission « café associatif » se réunira début janvier. Seront conviés des conseillers municipaux, les membres du foyer et des habitants volontaires. Une information sera publiée dans la gazette.

L'inauguration se tiendra le 28 juin.

La commission de sécurité passera avant cette date.

Une scène ouverte et libre pourra être proposée pour la fête de la musique le 21 juin.

- **Toiture et isolation de la mairie**

Jacques SCHWARTZ informe qu'il a vidé et nettoyé les combles, il restait quelques cagettes, cartons.

L'entreprise mandatée par Solyron a ôté les panneaux solaires. (prise en charge Solyron).

Les travaux de toiture et d'isolation seront terminés avant Noël. La laine de mouton en rouleaux a été installée dans les combles. Le campanile a été totalement démonté.

Un contrôle de l'entreprise BODET du mécanisme est prévu début 2025.

2 articles de presse ont décrit les travaux dans le Républicain Lorrain.

Un habitant et pilote de drone a réalisé des photos et vues du ciel des travaux.

3- Nouvelle convention ATR : point reporté à décembre 2024

4- Soiron : présentation du rapport sur l'eau potable : point reporté à décembre 2024

5- Décision modificative budgétaire :

Un virement de 7 200 € sur le chapitre 012 (charges de personnel) est nécessaire pour honorer les salaires de décembre. Le virement est validé par le Conseil Municipal.

6- Elagage et entretien des haies

Deux entreprises ont été sollicitées pour l'entretien et la taille des haies du village (domaine public + AFR). Une proposition a été réceptionnée pour les parties communales et pour les chemins de l'AFR.

Pour la partie communale, il s'agit de la taille des haies au rotor à la Cour au Pont et rue du Bachot. Le devis s'élève à 600 € TTC. Les élus municipaux valident le devis. Les propriétaires seront informés.

7- Baux ruraux

Le bail rural de Patrice Deshayes (les RAYUS ZI13 et ZI 15) prend fin au 31.12.24. En l'absence de repreneur, un appel à candidatures sera réalisé pour la parcelle Les RAYUS. Le Conseil municipal décide de fixer le montant du fermage à 96.97 € pour une durée de 9 ans. Il sera affiché en mairie et mis en ligne sur le site Internet de la commune.

8- Congrès des Maires

Maud LORENZI et Jacques SCHWARTZ se sont rendus au congrès des Maires à Paris.

Plusieurs échanges et demande de devis ont été réalisés pour

- Des mange-debout avec housse
- Des chapiteaux 3*3 avec murs, porte et gouttières
- Une borne de paiement pour l'aire de camping-car
- Une version améliorée de Panneau-Pocket

9- Affaires scolaires

Le conseil municipal valide la subvention de 50€/enfant du village à l'école Pablo Picasso pour le séjour scolaire au ski. 2 enfants sont concernés.

Le remboursement à la commune de Conflans des frais de scolarité (390€) d'un enfant du village scolarisé à l'école de Conflans sont validés.

10- Prochains évènements

- Marché de Noël : 7/8 décembre – 25 exposants sont inscrits à ce jour. Une invitation a été déposée dans les boîtes aux lettres des enfants (0-12 ans) pour le concert d'Echo Lali du dimanche.
- Vœux 2025 : la cérémonie des vœux se tiendra le 04.01.25 à 11h à la salle René Bertin, les habitants seront conviés.
- Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants + remise des prix des maisons fleuries : 30.04.25 à 18h30
- jeux intervillages : dimanche 8 juin, une commission sport mixte composée de conseillers municipaux (Jackie/Jacky/Marie-M/Hubert/Maud) et de membres du foyer sera chargée de l'organisation. Une première réunion est prévue début janvier 2025. La Région Grand Est sera contactée pour d'éventuelles subventions.

11- Gazette :

La gazette est en préparation, elle sera diffusée début janvier.

Articles proposés : démocratie participative, article d'expression libre aux habitants,

12- Divers

Prochain CM : 13.12.24

Solyron : AG 01.12.24

CCAS : paniers de Noël livrés lundi 2/12, puis distribués la semaine avant Noël

